



Aider ceux qui nous ont tellement aidé, quoi de plus naturel ?

● 8 semaines trop tôt !

26 février 2005, 23 h 22, ça y est nous sommes parents d'une mini-crevette : Chloé, 790 g, 33 cm ! Chloé est née à 30,5 semaines de grossesse, soit 8 semaines et demi trop tôt. Pas de panique ! C'est notre 1er enfant, nous n'avons pas de référence, et nous vous dirions aujourd'hui que nous n'en avons toujours pas. Pour nous, un enfant est un enfant, et où est la normalité puisqu'ils sont tous différents ?

● L'histoire de Chloé : une grossesse compliquée.

C'est lors de la deuxième écho que le couperet est tombé : « il y a un souci, votre enfant a un grand retard de croissance, il faut vous orienter vers l'IPP (Institut de Puériculture et de Périnatalogie) pour une prise en charge immédiate, le danger existe ! ». Début des doutes, très, très mauvaise journée, mais on garde le sourire, ce n'est pas le moment de craquer ! Jennifer, ma femme, est hospitalisée pendant un mois, et le 26 février, Chloé pointe le bout de son nez.

23 h 28 : je croise Chloé 3 secondes à la sortie du bloc, direction la réa. Pas de panique ! A 3 h du matin, je me décide à rentrer. Le lendemain, au téléphone : « oui tout va bien, elle a fait une désaturation, mais tout va bien ». « Mais ».

J'ai beau me dire que tout va bien, rien ne va, mais ce n'est toujours pas le moment de flancher. Après trois mois et demi d'hospitalisation, Chloé rentre enfin à la maison avec nous.

● L'annonce du handicap.

1er RDV avec le CAMSP, Chloé a 12 mois : « vous savez, de par sa grande prématurité, il risque d'y avoir quelques soucis au niveau de sa motricité ». Au fond de nous, on se dit que l'on est passé par le pire, que cela ne concerne pas Chloé, que tout va rentrer progressivement dans l'ordre.

Jennifer fait des recherches sur le net, et ce qu'elle avait pressenti est bientôt confirmé par le CAMSP : tous les symptômes sont réunis, Chloé est atteinte du syndrome de Little (forme particulière d'IMC où les troubles moteurs prédominent sur les jambes). A partir de là, tout s'accélère, Chloé a 2 séances de kiné par semaine à l'IPP. Nous ne savons plus comment nous organiser, Les Lilas-Paris 14ème A/R, cela fait deux demi-journées à chaque fois. Quand tout le monde part au boulot, nous, on part à la kiné !





Comment avez-vous découvert Le Chalet et l'Apetreimc ?

La chance finit toujours par s'en mêler : la mamie de Chloé en parle à son kiné, et hop ! Il nous parle de l'Apetreimc. Nous prenons rendez-vous avec Le Chalet, et son coordinateur thérapeutique nous reçoit un samedi pour nous expliquer le rôle de la structure et de l'association : socialiser les enfants IMC en milieu ordinaire, mettre au point des stratégies de compensation pour optimiser leur motricité, aider et accompagner les familles. Il nous fait visiter les installations, nous sommes totalement sous le charme : enfin nous avons une solution pour Chloé ! Quel soulagement !

Qu'est-ce que l'Apetreimc a changé dans votre vie de parents ?

Quand on apprend le handicap de son enfant, au départ, on est effondré. Quand nous avons poussé la porte de l'Apetreimc, je me suis dit : « le mec qui a créé cela est génial ! » On a tout ici : un suivi thérapeutique pluridisciplinaire de qualité, de l'écoute, un investissement humain immense grâce à des équipes hyper-dévouées. Je ne pourrai jamais leur rendre ce qu'ils nous ont apporté.

Désormais, tout va bien ! Chloé suit ses séances directement à la halte, elle s'épanouit de jour en jour et progresse de trimestre en trimestre, c'est une leçon de vie à elle toute seule ! Bien sûr, la notion du temps n'est pas la même : on y va doucement mais sûrement !

Aujourd'hui, quel sont vos projets avec Chloé ?

Chloé, qui a maintenant 4 ans, est en période d'adaptation à la maternelle de notre quartier. Elle est assistée par une AVS, et toute l'équipe de l'Apetreimc la suit régulièrement afin de s'assurer que son intégration se passe dans les meilleures conditions. Chloé passe le reste du temps à la halte-garderie, mais la maternelle lui manque, ce qui montre que l'intégration est en bonne voie !

Autre chose à ajouter ?

Malgré mon manque de temps chronique, je me suis engagé à soutenir l'Apetreimc : avec d'autres bénévoles, nous organisons des projets pour collecter des fonds et aider l'association qui aide nos enfants. Il me paraît normal d'aider à mon tour ceux qui nous ont tellement aidés. N'hésitez pas à entrer dans la ronde, vous êtes les bienvenus ! Chacun est libre de s'investir à la hauteur de ses disponibilités. Ou faites un don, même un petit ! Les petits ruisseaux font les grandes rivières, et l'association finance beaucoup d'activités et de matériel grâce à nos petits ruisseaux !



Philippe,
Papa de Chloé



Association pour l'Éducation Thérapeutique
et la Réadaptation des Enfants Infirmes Moteurs Cérébraux

Je soutiens les actions de l'Apetreimc en faveur des familles touchées par l'Infirmité Motrice Cérébrale !

Je donne : _____ euros

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

e-mail : _____ Par quel biais connaissez-vous l'Apetreimc ? _____

Je suis prêt à participer à l'organisation d'un projet, contactez moi !

Merci d'adresser votre chèque, à l'ordre de Apetreimc Dons, accompagné de ce bordereau à :
Apetreimc Dons – 4 rue du pic de barrette – 75015 Paris.

Si vous êtes un particulier : 66 % de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.
Si vous êtes une entreprise : 60 % de vos dons sont déductibles, dans la limite de 5^o/_o du CA HT.